



Comité de quartier des Sept Deniers

cq7deniers@gmail.com

« Halte aux moustiques ! »

Compte rendu de la réunion publique du mardi 22/09/2026 à 18h00 organisée par le Comité de quartier des Sept Deniers à JOB.

Représentants de la mairie : **Damien Lopez, Vincent Riflade et Elodie Gaget**, assistante d'Olivier Arsac, maire de quartier.

1. Présentation par Damien Lopez et Vincent Riflade des diverses expérimentations en cours pour lutter contre les moustiques sur le site toulousain : pièges pondoirs (500), bornes connectées (65 dont certaines sur budget participatif), poubellariums (118), traitement des toits plats par BTI, lâchers de moustiques mâles stériles à Terre-Cabade, traitement de 10 gîtes larvaires.

La Mairie ne peut intervenir que sur l'espace public. Chez les particuliers qui négligeraient l'entretien de leur terrain, suscitant la prolifération des moustiques, sans que d'amicales pressions ne réussissent à les convaincre de le faire, il est possible de le signaler à Allô Toulouse (tel 05 61 22 22 22) qui pourra, le cas échéant, procéder à une mise en demeure.

Ne pas hésiter à faire appel au service animaldanssonville@mairie-toulouse.fr pour signaler tout problème en lien avec les moustiques (collecteur pluvial à traiter, gîte larvaire identifié, etc.)

2. Actions envisagées par la mairie, en cours d'expertise et en attente de validation

Le quartier 7 (Sept Deniers, Sesquières, Lalande, Ginestous) fait partie des quartiers reconnus prioritaires s'agissant de la lutte contre les moustiques (programme SPAM).

Devraient y être installés, sous réserve de validation budgétaire, des bornes CO2, des pièges pondoirs (système Biogent – avec bandes collantes) et des poubellariums (système autonome avec poissons, crevettes et escargots dans une cuve de 200 litres : favorise la ponte de larves... mangées par les poissons).

Priorité sera donnée aux crèches, aux écoles (quid du collège des Ponts Jumeaux, géré par le département ? Une entente devra être trouvée avec le département) et aux espaces verts.

A été évoqué le problème des flaques d'eau stagnante en bordure de Garonne et de l'entretien de cette zone, à voir avec les services des Voies navigables de France (VNF) et/ou ceux de la DDT en charge de l'entretien du domaine public fluvial.

La mairie envisage un achat groupé de pièges pondoirs à tarif préférentiel pour équiper les jardins des particuliers. Il est souhaitable que cela soit mis en place **avant le printemps prochain. Il n'y aura d'efficacité globale que si chacun s'investit dans le traitement de son périmètre personnel.** Les consignes d'entretien déjà évoquées restent d'actualité (voir sur le site metropole.toulouse.fr, onglet « moustiques »).

Durant sa campagne électorale, Jean-Luc Moudenc s'est engagé à lutter contre cette nuisance qu'est le moustique. Nous attendons donc de la mairie, en lien avec les autres autorités compétentes si nécessaire (au sein même des services municipaux, coordination entre le service « animal dans la ville » et le service des espaces verts ; ARS ; conseil départemental, notamment pour le collège des Ponts Jumeaux ; services de la DDT et/ou des VNF pour l'entretien des berges de la Garonne)

1. Un maillage de l'espace public avec des outils efficaces de lutte contre le moustique

2. Un soutien aux particuliers qui souhaitent œuvrer dans ce sens avec, par exemple, l'achat groupé de pièges anti-moustiques

La lutte contre les moustiques est un enjeu sanitaire (on observe de plus en plus de cas de maladies autochtones contractées par des piqûres de moustiques), de qualité de vie et de justice sociale : tout le monde n'a pas les moyens de se retirer à la campagne ou à la montagne pour échapper, même provisoirement, à cette nuisance !